



Retraite à points - retraites en moins ! Public - Privé, tous concernés !

Pour nos retraites solidaires, nous ne lâcherons rien !

L'intersyndicale a fait le bilan de l'énorme mobilisation (plus de 7000 personnes en Loir et Cher) qui, une nouvelle fois, a eu lieu le mardi 17 décembre rassemblant les salarié·es du secteur privé, du public, les jeunes, les privé·es d'emploi, de nombreux cadres et les retraité·es.

Toutes et tous ont compris qu'avec ce projet gouvernemental, toutes les catégories socio-professionnelles et toutes les classes d'âge seraient perdantes.

Face à ce mouvement social soutenu par la population et porté par la majorité des organisations syndicales du pays, le gouvernement n'entend pas et annonce vouloir maintenir sa réforme à point. Il avance, aujourd'hui, vouloir relancer un cycle de discussions, sans issue dans un cadre d'équilibre budgétaire contraint alors que la seule solution est de retirer sans délai ce projet régressif.

En conséquence, au-delà des initiatives d'ores et déjà programmées, les organisations appellent à une nouvelle puissante journée de grève et de manifestations interprofessionnelles et inter générationnelles :

Jeudi 9 janvier 2020

Pour le moment, le gouvernement ne remet pas en cause :

- la prise en compte de la carrière complète (au lieu des 25 meilleures années dans le privé et des 6 derniers mois dans le public) ce qui baissera mécaniquement les pensions.
- L'âge pivot de 64 ans qui reculera de fait de 2 ans l'âge de départ à la retraite : dès la mise en place, 2022, toutes les générations seront concernées !
- Le plafond de 14 % du PIB consacré aux retraites alors que le nombre de retraité·es doit augmenter, règle d'or qui fera baisser automatiquement les pensions.
- **En aucun cas le gouvernement ne peut garantir la valeur du point car ce qu'une loi décide, une autre peut le détruire !**

Retraite à points - retraites en moins !

Les femmes grandes perdantes !

Désintox

« Il faudra être à la retraite pour pouvoir toucher la réversion de son conjoint décédé »

Pour les 100 000 femmes qui touchent aujourd'hui une pension de réversion entre 55 et 64 ans, ce ne sera plus possible

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Pour les fonctionnaires, les primes seront prises en compte pour le calcul de la retraite »

2/3 des primes de la fonction publique sont attribuées aux hommes

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Toute heure travaillée sera validée »

Ceci concerne moins de 4% des femmes, qui travaillent qui travaillent moins de 150h par trimestre. En général, elles cumulent ce petit boulot avec des allocations chômage ce qui leur permet de valider tout de même un trimestre pour la retraite.

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Les régimes spéciaux, c'est fini »

Pour les 400 000 aides-soignantes, infirmières, sage-femmes... qui partaient à 57 ans, la retraite ce sera au mieux à 62 ans

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Pour les fonctionnaires, la retraite sera calculée sur toute la carrière au lieu des 6 derniers mois »

63% des fonctionnaires sont des femmes

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Il y aura un minimum de retraite à 1000€ pour une carrière complète »

40% des femmes n'ont pas de carrière complète (et le minimum à 1000€ était prévu depuis 2003 dans la loi)

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« La pension de réversion ne sera plus accessible après un divorce »

45% des mariages finissent par un divorce.

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Il faudra attendre 64 ans pour partir sans décote »

Aujourd'hui, 60% des femmes (et 70% des hommes) partent à la retraite avant 62 ans

laretraite.lol/grandesgagnantes

Désintox

« Majoration de pension de 5 % par enfant pour l'un des deux parents »

Disparition de la Majoration de durée d'Assurance. Pour les parents de 3 enfants, la majoration sera de 17 % pour le couple et n'ira qu'à un-e seul-e. La majoration de 8 trimestres (4 dans le public) par enfant et la bonification de 10 % par parent pour 3 enfants disparaissent.

laretraite.lol/grandesgagnantes

Nous revendiquons :

- Le droit à la retraite pour tous et toutes dès 60 ans (et avant pour les travaux pénibles) pour une carrière complète de 37,5 annuités intégrant les périodes d'études et de stage après 18 ans, de première recherche d'emploi et d'inactivité forcée.
- Une pension de retraite égale à 100% du meilleur salaire net.
- L'augmentation de salaires et des cotisations sociales payées par les employeur•ses
- L'égalité des salaires entre les hommes et les femmes
- L'indexation des pensions sur les salaires, pas sur les prix.